

**Procès-verbal
de l'Assemblée générale du jeudi 11 juin 2026**

Date et lieu :

Jeudi 11 juin 2026, 19h00 à Espace Gruyère, Bulle

Présents :

Selon liste des présences

Excusés :

Selon liste des excusés

Ordre du jour :

1. Salutations
2. Désignation des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 juin 2025
4. Message de La Gruyère Tourisme
5. Rapport d'activité 2025
6. Comptes 2025
7. Rapport de l'organe de révision
8. Élections statutaires
 - a) Élection des membres du Comité directeur
 - b) Élection du Président de l'Association
9. Programme d'activité 2026
10. Divers
 - a) Changement de système des subventions événementielles
11. Remerciements, passage de témoin et clôture de l'Assemblée générale

Ouverture et accueil

Après les salutations d'usage, Nicolas Wyssmueller (NW) ouvre la séance, qui débute à 19h00 à Espace Gruyère à Bulle.

NW remercie Mme Pasquier, directrice d'Espace Gruyère, pour la mise à disposition du lieu et l'accueil offert à cette Assemblée générale (AG). Il lui laisse ensuite la parole.

Mme Pasquier remercie La Gruyère Tourisme (LGT) d'avoir choisi ce lieu pour la tenue de cette AG. Elle est ravie de la précieuse collaboration avec ce partenaire essentiel pour la valorisation et l'attractivité de la région et salue le remarquable travail accompli par LGT.

NW remercie Mme Pasquier pour son intervention et remercie également la Ville de Bulle pour le vin d'honneur offert.

Avant de commencer l'AG, NW introduit M. Vincent Dubi (VD), directeur de LGT depuis janvier 2026, avant de lui céder la parole pour sa carte blanche. Après avoir remercié NW, VD salue et remercie les membres présents. Il indique souhaiter consacrer ses premiers mois à l'écoute et à la compréhension des réalités, des attentes et des spécificités régionales. Il souligne sa volonté de travailler en étroite collaboration avec les acteurs de la destination et avec l'équipe de LGT.

Il rappelle que les offices du tourisme doivent répondre à des attentes nombreuses et parfois contradictoires, tout en restant des acteurs essentiels d'un secteur économique générateur d'emplois, de valeur ajoutée et de retombées fiscales pour le territoire.

Le directeur présente ensuite cinq constats et orientations :

1. **L'évolution du rôle des offices du tourisme**

Les comportements des visiteurs évoluent rapidement sous l'influence du numérique, des plateformes en ligne, de la donnée et de l'intelligence artificielle. Les offices du tourisme doivent dès lors renforcer la lisibilité de la destination, structurer l'offre, produire des contenus attractifs, fédérer les partenaires et concentrer leurs ressources sur les actions générant le plus d'impact.

2. **L'augmentation de la durée des séjours**

La Gruyère bénéficie d'une forte attractivité et d'une importante fréquentation excursionniste. Toutefois, la durée moyenne des séjours et le taux d'occupation présentent encore un potentiel d'amélioration. L'objectif est de mieux convertir les flux existants en séjours et en retombées économiques durables pour la région, notamment en prévision des futurs projets d'hébergement.

3. **La recherche d'une plus grande valeur ajoutée touristique**

Tous les visiteurs ne génèrent pas les mêmes retombées pour le territoire. Sans opposer excursionnistes et touristes en séjour, il convient de préserver la force d'attraction de La Gruyère tout en renforçant son positionnement comme destination dans laquelle les visiteurs sont encouragés à rester plusieurs jours.

4. **Le renforcement d'une approche commune de la destination**

La Gruyère dispose d'une offre riche, d'identités fortes et d'acteurs engagés. Afin de gagner en visibilité et en efficacité, il est nécessaire de renforcer le positionnement commun de la destination et de mutualiser davantage les moyens, en particulier pour les actions de promotion nationale et internationale. Cette approche régionale doit compléter, et non remplacer, les dynamiques locales.

5. **L'évolution de LGT**

Il relève la nécessité de clarifier les missions, les rôles et les responsabilités de l'organisation afin de concentrer les moyens disponibles sur les activités pour lesquelles LGT apporte la plus grande valeur. L'organisation devra également faire évoluer progressivement ses compétences, ses outils ainsi que ses activités d'accueil, d'information et de soutien événementiel. Une attention particulière sera portée au numérique, à la donnée, à l'intelligence artificielle, à la mobilité, à la durabilité et à l'acceptabilité des développements touristiques par la population.

Cette évolution sera menée en collaboration avec les communes, les partenaires touristiques, les acteurs économiques et les autres parties prenantes. Le directeur conclut en exprimant son ambition de contribuer à une destination plus forte, plus lisible et plus cohérente, grâce à un travail collectif et à une meilleure coordination des forces régionales.

1. **Salutations officielles**

NW ouvre officiellement l'AG 2026, excuse les personnes absentes (liste des excusés) et rappelle les éléments de conformité suivants :

- **Convocation et quorum** : La convocation a été envoyée aux membres le 6 mai 2026, conformément aux délais statutaires. L'assemblée ayant été valablement convoquée, elle peut valablement se tenir et délibérer.
- **Modifications de l'ordre du jour** : Le délai statutaire pour la transmission de propositions individuelles étant fixé à dix jours avant l'événement, il est constaté qu'aucune modification ni proposition ne sont parvenues à ce jour. L'ordre du jour reste donc inchangé
- **Consignes pour le procès-verbal (PV) et enregistrement** : Afin de faciliter la rédaction du PV, les personnes souhaitant prendre la parole sont invitées à décliner leur identité ainsi que leur rôle au sein de LGT. Il est

également précisé que la séance est enregistrée ; cet enregistrement servira exclusivement à l'établissement du PV et sera détruit dès la finalisation de ce dernier.

2. Désignation des scrutateurs·trices et ordre du jour

NW désigne les scrutateurs suivants :

- M. Eric Barras, syndic de Châtel-sur-Montsalvens
- M. Samay Somkhith, conseiller communal de Broc

NW procède à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé à l'assemblée de traiter les points 5 à 7 en bloc, sauf opposition des membres présents. NW précise également que le budget 2026 sera examiné sous la rubrique « Compte 2025 ».

NW demande si l'ordre du jour appelle des commentaires. En l'absence de remarques, celui-ci est soumis au vote. L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

3. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 juin 2025

NW demande si le PV de l'AG du 11 juin 2025 soulève des remarques particulières. En l'absence de remarques, celui-ci est soumis au vote. Le PV est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteure, Mme Genoud.

4. Message de La Gruyère Tourisme

Le président NW revient sur les principales évolutions ayant marqué LGT durant ses huit à neuf années de présidence. Il rappelle que l'association, fondée au début des années 1990, a connu une grande stabilité à sa tête, avec seulement trois présidents depuis sa création.

Concernant le bilan des années écoulées, il relève en particulier l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le tourisme. Sa mise en œuvre a nécessité un travail important et entraîné plusieurs adaptations, notamment en matière de répartition de la taxe de séjour pour des subventions événementielles. Le système actuel ne donnant pas pleinement satisfaction à l'ensemble des parties concernées, le comité entend poursuivre ses réflexions afin de proposer des améliorations dès l'automne.

Le président mentionne également les travaux de la commission stratégique, qui ont permis de renforcer le dialogue avec les partenaires touristiques et de mieux comprendre leurs différentes préoccupations. Cette plateforme d'échange sera maintenue, éventuellement sous une forme adaptée. Il évoque par ailleurs les changements intervenus dans l'organisation de l'accueil touristique à Charmey, ainsi que les nombreuses manifestations organisées au cours des dernières années. Il constate avec satisfaction la progression positive de l'activité touristique régionale.

S'agissant de l'avenir, plusieurs priorités sont identifiées :

- l'amélioration de la répartition de la taxe de séjour ;
- la poursuite de la collaboration avec l'Union Fribourgeoise du Tourisme (UFT) et les instances touristiques cantonales ;
- la mise en œuvre d'une stratégie touristique plus claire et plus lisible ;
- la révision des statuts et de la gouvernance de LGT.

Le président salue à ce titre le travail réalisé par la direction, les collaboratrices et collaborateurs ainsi que la commission stratégique sur la nouvelle stratégie touristique. Il estime que celle-ci présente de manière claire les enjeux, les objectifs et les orientations de la destination. Sa mise en œuvre progressive devrait permettre de renforcer la cohérence et l'efficacité de l'action touristique régionale.

Il considère également que les statuts actuels doivent être actualisés, notamment en ce qui concerne les modalités de vote et d'élection, la qualité de membre et, plus généralement, la gouvernance de l'association. Il invite le futur comité et la direction à mener cette réflexion avec les communes, les associations régionales et les partenaires touristiques.

À l'occasion de sa dernière AG en qualité de président, il dresse un bilan positif de son mandat, marqué par de nombreux changements législatifs, institutionnels et organisationnels, ainsi que par l'évolution des comportements touristiques et des relations avec les communes et les partenaires régionaux.

Il remercie les communes, les partenaires touristiques et les membres du comité directeur pour leur engagement, leur confiance et les compétences mises au service de l'association. Il adresse également ses remerciements aux anciens directeurs avec lesquels il a collaboré.

Enfin, il félicite le nouveau directeur, M. Vincent Dubi, pour le travail accompli depuis son entrée en fonction et lui témoigne sa pleine confiance pour la suite. Il remercie chaleureusement l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de LGT pour leur engagement et souhaite plein succès à l'association, à sa direction et à son équipe.

5. Rapport d'activité 2025

NW passe la parole à VD pour la présentation du rapport d'activité 2025. Il précise que ce rapport reflète le travail réalisé sous la direction de Marta Flack, qu'il remercie chaleureusement pour son engagement au service de la Gruyère.

VD prend la parole pour la présentation du rapport d'activité. Il indique que l'année 2025 a été une année d'actions concrètes, non seulement sur les avancées transformationnelles de l'organisation, avec plusieurs changements au sein de l'équipe, mais également avec des projets touristiques concrets participant à la performance globale positive de l'année sur le plan des nuitées, des comptes, et de l'impact touristique global qu'il se réjouit de partager avec les membres présents. :

Organisation

Collaborateurs à plein temps (EPT) : 11,65

365 jours d'ouverture par année

Présence physique :

- 2 accueils Bulle & Gruyères
- 1 bureau administratif
- 1 site : Restoroute de La Gruyère

Une performance touristique et financière positive, rendue possible grâce à une équipe ultra-présente, polyvalente et proactive sur le terrain 365 jours par an.

Office du tourisme mobile

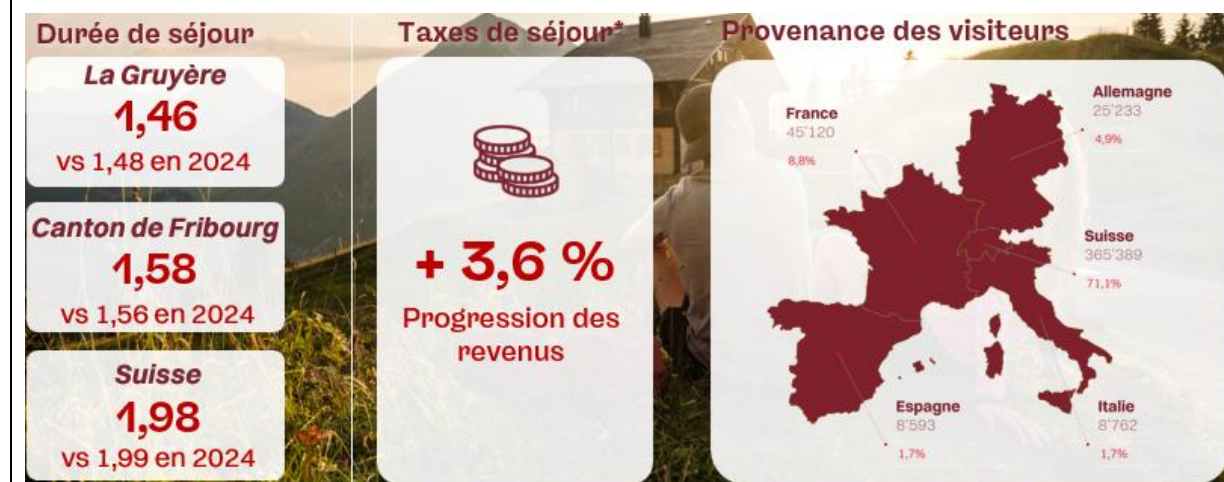
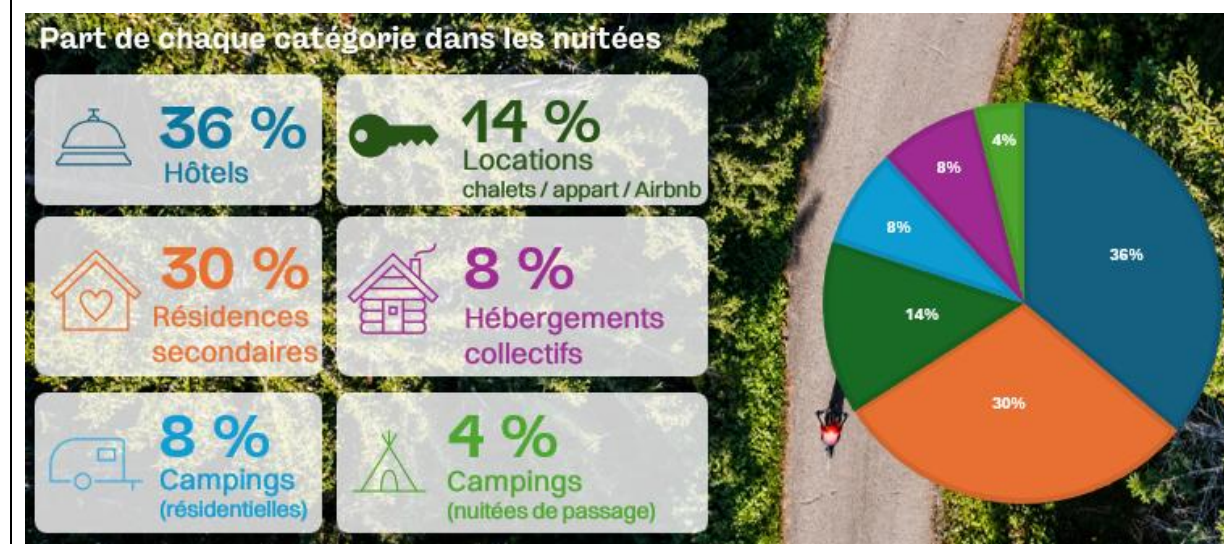
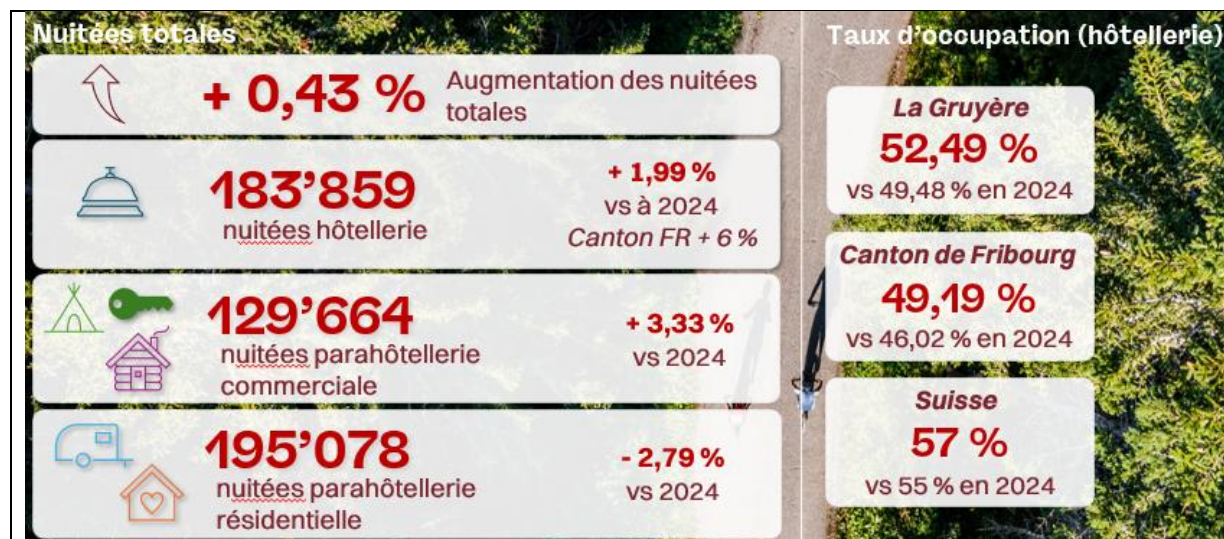
Durant l'été 2025, LGT est aussi allée à la rencontre des visiteurs, là où ils se trouvent : c'est à dire sur les lieux de fréquentation, lors des événements et dans plusieurs points clés de la destination.

Avec 23 jours de présence à l'extérieur, 2 événements couverts et un van VW brandé, l'objectif était simple : mieux renseigner, mieux orienter et mieux accueillir durant la haute saison.

Cette présence mobile vient compléter l'accueil réalisé par nos partenaires qui sont au premier plan et renforce notre capacité à être au plus près des visiteurs, au bon endroit et au bon moment.

Chiffres clés de l'année 2025

Une fréquentation touristique solide



- **Performance contrastée** : L'année 2025 affiche une légère progression globale des nuitées (+0,43 %), portée par l'hôtellerie (+1,99 %) et la parahôtellerie commerciale (+3,33 %), tandis que la parahôtellerie résidentielle recule (-2,79 %). Le camping et Airbnb conservent une excellente dynamique.
- **Marge de progression** : Bien que le taux d'occupation résiste mieux que celui de certaines régions voisines, la croissance locale reste inférieure à la moyenne cantonale (> 6 %) et suisse.

- **Erratum RA** : VD signale qu'une erreur s'est glissée dans le rapport d'activité distribué : la progression des nuitées hôtelières est de 1,99 % (et non de 4 %). Une correction sera apportée à l'issue de l'assemblée.
- La durée des séjours reste le point faible de la région : elle est inférieure à la moyenne cantonale et suisse, alors que l'offre touristique locale est riche. VD insiste sur la nécessité de prolonger le séjour des hôtes (inciter à passer deux nuits plutôt qu'une).
- **Dépendance géographique** : La provenance des visiteurs reste trop concentrée, avec plus de 70 % issus d'un seul et même marché. La diversification face aux nouvelles tendances générationnelles devient un enjeu clé.
- **Tourisme d'affaires** : Une part importante des nuitées actuelles provient du secteur professionnel, un segment qui présente encore un fort potentiel de développement.
- Grâce à la hausse des nuitées, les recettes de la taxe de séjour progressent de **+3,6 %**. Conformément à la loi sur le tourisme, ces montants seront entièrement réinvestis au bénéfice de l'expérience client (les hôtes).

Evénements

Objectifs de l'activité événementielle

- **Impact recherché** : VD rappelle que l'activité événementielle à vocation touristique doit générer des retombées concrètes : renforcer la visibilité, soutenir le positionnement de la destination, générer des nuitées et attirer des excursionnistes hors-région.
- **Bilan 2025** : L'année a été marquée par une forte vitalité et des chiffres de fréquentation record pour plusieurs temps forts (détails disponibles dans le rapport d'activité).

Soutien financier aux projets

- **Soutien de LGT** : Au total, **48 projets** ont bénéficié de subventions événementielles de la part de LGT en 2025, pour une enveloppe globale de **CHF 175'914.50.-** (ce qui représente environ 7 % des revenus totaux de l'organisation). La liste complète est consultable en ligne.

Nécessité d'une réforme du modèle d'attribution

- **Évolution à venir** : VD pose un constat clair : le modèle actuel d'attribution des subventions est arrivé à bout de souffle. N'apportant plus entière satisfaction aux organisateurs, aux partenaires, aux communes ni à l'organisation elle-même, ce modèle devra évoluer. Le sujet sera abordé plus en détail plus tard dans cette séance.

Partenaires et site touristiques

VD souligne le rôle stratégique des sites touristiques de la région comme piliers de l'attractivité de la destination. Il rappelle que la mission de l'organisation est de soutenir ces acteurs majeurs tout en valorisant les structures plus modestes, afin de fédérer les forces locales et de pérenniser une collaboration ambitieuse au service de toute la destination.

Marketing

- **Performance des plateformes** : L'année 2025 a été marquée par une forte progression du trafic web, avec une hausse de **+29 %** des sessions sur *la-gruyere.ch* et de **+91,4 %** sur *noel-gruyeres.ch*. Ces canaux remplissent leur rôle d'information et d'orientation du public vers les partenaires locaux.
- **Partenariats stratégiques** : Cette dynamique s'appuie sur des campagnes conjointes menées avec l'UFT, Suisse Tourisme, et plusieurs communes et partenaires, ciblant en priorité les marchés de Suisse romande et de Suisse alémanique.

- **Réseaux sociaux** : Des contenus engageants (comme le Calendrier de l'Avent) confirment l'impact d'une communication régulière pour transformer l'audience en visites concrètes.
- **Valorisation de la marque** : VD souligne que la qualité de la destination ne suffit plus ; l'enjeu est désormais de développer un « faire-savoir » fort pour accroître la visibilité, la crédibilité et la désirabilité de La Gruyère face à la concurrence.
- **Accueil des médias** : En 2025, l'organisation a coordonné 60 accueils presse. Le pôle des relations avec les médias traditionnels, en ligne et l'influence sera renforcé à l'avenir pour valoriser les atouts de la région à l'échelle suisse et internationale.
- Deux opérations majeures ont illustré le potentiel événementiel de la destination en 2025 :
 - La présence en tant qu'hôte d'honneur durant 5 jours au Comptoir de la Singine
 - Les festivités de Noël à Gruyères, qui a attiré 40 000 visiteurs en 13 jours et généré 30 000 visites sur le site dédié.
- **Fédérer les forces** : L'objectif futur est de renforcer les partenariats régionaux et de mutualiser les moyens pour accroître la visibilité globale.
- **Ciblage stratégique** : Les prochaines opérations événementielles seront mieux sélectionnées et ciblées, avec pour but principal d'inciter les clientèles de passage à prolonger leur séjour dans la région.

Différents progrès

- **Transformation digitale** : Modernisation des outils internes en 2025 (migration de données, Microsoft 365, WEDO, Teams).
- **Résultats commerciaux positifs** : Les services enregistrent des hausses significatives, notamment **+6,26 %** pour *La Billetterie* et **+8 %** pour l'activité *incoming* (clientèle d'affaires). Et des meilleurs outils de communication du Daypass.
- **Défis futurs** : LGT continuera d'évoluer ces prochaines années en intégrant l'intelligence artificielle et en adaptant ses outils aux attentes des jeunes générations.

Nouveautés 2025

En 2025, plusieurs démarches ont été entreprises pour mieux valoriser notre destination, renforcer son image et asseoir davantage sa notoriété.

La nouvelle identité visuelle, le merchandising régional, le renforcement d'un contenu de qualité, engageant vont dans ce sens : mieux raconter La Gruyère, mieux la rendre visible, et mieux traduire ce qui fait sa singularité.

Cette démarche va se poursuivre ces prochaines années, avec le lancement de nouveaux produits, mais surtout avec une volonté claire : continuer à innover pour faire vivre la marque La Gruyère de manière plus forte, plus cohérente et plus identifiable, mais surtout avec l'aide de vous toutes et tous.

NW remercie VD pour la présentation du rapport d'activité 2025 et le soumet à l'assemblée pour approbation. En l'absence de remarques, celui-ci est soumis au vote. Il est accepté à la double majorité des communes et des autres membres.

6. Comptes 2025

VD présente les comptes de LGT pour l'exercice 2025. Ceux-ci se clôturent sur un bénéfice de **CHF 4'397.55**, alors que le budget prévoyait une perte. Par rapport à l'exercice précédent, les recettes et les charges ont progressé dans des proportions similaires, soit d'environ 2 %.

Les principales sources de revenus sont constituées par :

1. la taxe de séjour qui est payée par l'hôte uniquement, càd le touriste (augmentation 3.6%)
2. les contributions communales
3. la vente de produits et de forfaits et les activités incoming
4. les différents mandats réalisés pour les communes et les partenaires.

En 2025, les contributions communales ont augmenté de 6,91 % et les recettes liées à la taxe de séjour d'environ 3,8 %.

Du côté des charges, les frais de personnel représentent environ 40 % du total. Cette proportion est jugée cohérente avec celle des structures touristiques comparables et se situe dans la partie basse des références cantonales et nationales.

Les prestations en faveur des hôtes et les dépenses marketing constituent les autres principaux postes de charges. Les moyens consacrés au marketing restent toutefois relativement modestes en comparaison avec ceux d'autres offices du tourisme régionaux en Suisse.

Les charges de personnel ont diminué au cours des deux dernières années, notamment en raison de départs, de périodes de transition et de postes non remplacés. Des ajustements pourraient toutefois s'avérer nécessaires en 2026. Les dépenses marketing sont restées globalement stables, à l'exception de frais supplémentaires liés au développement de la nouvelle identité visuelle, qui n'avaient pas été prévus au budget.

Concernant les principaux écarts par rapport au budget, le directeur relève notamment :

- des ventes de billetterie supérieures aux prévisions ;
- des dépenses non-anticipées dans le domaine du marketing numérique ;
- certains budgets de campagnes partenaires qui n'ont pas été entièrement utilisés ;
- des charges supplémentaires liées au développement d'un concept de cabine touristique extérieure, dont la mise en œuvre est actuellement suspendue ;
- un résultat inférieur aux prévisions pour la vente de forfaits et les activités incoming ;
- des revenus liés à l'organisation d'événements supérieurs aux attentes, alors que le budget prévoyait une perte ;
- des frais informatiques supplémentaires liés notamment à la migration vers Microsoft et à l'introduction de nouvelles applications.

Il souligne que le résultat positif doit être apprécié avec prudence, notamment en raison de la baisse des charges de personnel. Une meilleure maîtrise des charges et des produits sera recherchée en 2026 afin de tendre vers un résultat d'exploitation équilibré.

6. Comptes de fonctionnement 2025

Comptes de fonctionnement	Charges	Produits	Comptes 2025	Budget 2025
Contributions communales	0,00	571 811,00	-571 811,00	-571 811,00
Contributions communes Pôles	0,00	255 000,00	-255 000,00	-255 000,00
Contributions diverses	0,00	215 000,00	-215 000,00	-215 000,00
Taxe régionale de séjour	175 914,50	743 927,85	-568 013,35	-570 937,50
Recettes	175 914,50	1 785 738,85	-1 609 824,35	-1 612 748,50
Commissions et prestations de services	78 666,23	84 602,50	-5 936,27	-
Commissions et prestations de services	78 666,23	84 602,50	-5 936,27	-
Publications	28 084,39	23 223,50	4 860,89	8 676,50
Salons & Médias	70 412,11	63 614,53	6 797,58	2 575,50
Marketing Digital	43 635,67	27 186,83	16 448,84	-1 633,00
Participations campagnes FM	147 726,00	73 863,00	73 863,00	73 862,00
Propres campagnes & partenariats	58 645,68	29 169,00	29 476,68	35 581,00
Marketing	348 503,85	217 056,86	131 446,99	119 062,00
Gestion institutionnelle	7 336,13	0,00	7 336,13	7 800,00
RP relations publiques	11 133,98	0,00	11 133,98	11 000,00
Développement touristique	18 470,11	0,00	18 470,11	18 800,00

CHF 175'914 attribution subventions événementielles / taxe séjour

Comptes de fonctionnement	Charges	Produits	Comptes 2025	Budget 2025
Accueil & Information	184 795,07	41 771,68	143 023,39	92 800,00
Gratias SA - Moléson	170 857,16	0,00	170 857,16	110 000,00
Randonnées, VTT, raquette à neige	0,00	0,00	-	-
Forfaits Incoming & sorties de groupes	68 984,97	88 496,67	-19 511,70	-25 000,00
Forfaits individuels & familles	67 197,99	79 704,47	-12 506,48	-44 000,00
Activités vendues hors forfaits	0,00	0,00	-	-
Evènements organisés par l'OT	118 114,58	131 039,88	-12 925,30	66 800,00
Evènements organisés par des tiers	23 230,01	27 148,96	-3 918,95	10 000,00
Prestations en faveur des hôtes	633 179,78	368 161,66	265 018,12	210 600,00
Traitements & charges sociales	969 729,17	0,00	969 729,17	1 102 000,00
Formation & frais RH	28 358,59	0,00	28 358,59	19 000,00
Personnel	998 087,76	0,00	998 087,76	1 121 000,00
Charges administratives	43 294,67	4 701,98	38 592,69	21 500,00
Informatique & IT	66 998,03	0,00	66 998,03	37 000,00
Assurances	3 421,00	0,00	3 421,00	5 500,00
Loyer & charges locatives	35 934,00	0,00	35 934,00	36 500,00
TVA, amortissements & frais financiers	53 404,37	0,00	53 404,37	37 500,00
Autres charges d'exploitation	203 052,07	4 701,98	198 350,09	138 000,00
Charges & produits extraordinaires	0,00	10,00	-10,00	-
Total intermédiaire	2 455 874,30	2 460 271,85		
Bénéfice	4 397,55		-4 397,55	-5 286,50
TOTAL	2 460 271,85	2 460 271,85		



6. Bilan 2025

Bilan	Au 31.12.2025	%	Au 31.12.24	%
Actif				
Circulant				
Liquidités	1 046 594,90		1 188 618,60	
Débiteurs	49 862,95		36 704,25	
Autres débiteurs	213,58		411,58	
Stock	51 400,00		38 300,00	
Actifs de régularisation	96 526,25		99 420,35	
Total de l'actif circulant	1 244 597,68	99%	1 363 454,78	99%
Immobilisé				
Garantie de loyer	5 427,60		5 424,35	
Informatique	1 240,00		2 480,00	
Total de l'actif immobilisé	6 667,60	1%	7 904,35	1%
Total de l'Actif	1 251 265,28	100%	1 371 359,13	100%

Bilan	Au 31.12.2025	%	Au 31.12.2024	%
Passif				
Capitaux étrangers				
Créanciers	117 685,15		112 949,60	
Créancier AFC	1 587,70		12 691,60	
Autres créanciers	161 242,70		343 528,24	
Passifs de régularisation	140 662,55		92 659,23	
Provision pour restructuration	144 668,68		144 668,68	
Provision pour marketing	243 900,00		258 800,00	
Provision pour pertes sur débiteurs	1 800,00		1 800,00	
Provision pour informatique	60 000,00		45 000,00	
Provision pour projet touristiques	65 000,00		15 000,00	
Provision pour panneaux autoroutiers	0,00		35 000,00	
Provision Art du Feu	1 059,17		0,00	
Total des capitaux étrangers	937 605,95	75%	1 062 097,35	77%
Capitaux propres				
Capital	309 261,78		301 524,90	
Résultat de l'exercice	4 397,55		7 736,88	
Résultat au bilan	4 397,55		7 736,88	
Total des capitaux propres	313 659,33	25%	309 261,78	23%
Total du Passif	1 251 265,28	100%	1 371 359,13	100%

Au niveau du bilan, le total s'établit à environ **CHF 1,251 million**, contre CHF 1,371 million en 2024. Malgré une diminution de la trésorerie, celle-ci demeure à un niveau élevé et ne remet pas en cause l'équilibre financier de l'association. Les fonds propres progressent légèrement grâce au bénéfice de l'exercice, tandis que les capitaux étrangers diminuent, contribuant à améliorer la structure du bilan.

Les provisions constituées sont considérées comme suffisantes pour accompagner les transformations et les évolutions que LGT devra mener au cours des prochaines années. VD conclut que les comptes 2025 présentent une situation globalement solide.

À l'issue de la présentation du bilan, NW ouvre la discussion. Aucune question n'étant formulée par l'assemblée, il clôt ce point.

Le président informe ensuite les membres qu'à l'avenir, deux assemblées générales distinctes seront organisées chaque année : une première assemblée consacrée notamment à la présentation et à l'approbation des comptes, puis une seconde assemblée, prévue en automne, dédiée au budget de l'exercice suivant. Cette organisation permettra de traiter le budget selon un calendrier plus adapté.

Pour l'année en cours, le budget 2026 est toutefois encore présenté brièvement lors de la présente assemblée. Une nouvelle assemblée devrait être convoquée au mois d'octobre afin de mettre en place ce nouveau fonctionnement.

Budget 2026

	Budget 2026			Comptes 2025		Budget 2025		
	Dépenses	Recettes	écarts	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	écarts
Marketing								
Participations campagnes FMC	155 600,00	77 800,00	-77 800,00	147 726,00	73 863,00	147 724,00	73 862,00	-73 862,00
Autres campagnes/partenariats	78 000,00	20 000,00	-58 000,00	58 645,68	29 169,00	70 800,00	24 000,00	-46 800,00
Marketing Digital	29 350,00	8 900,00	-20 450,00	43 635,67	27 186,83	12 400,00	9 000,00	-3 400,00
Promotions/salons/médias	64 000,00	10 000,00	-54 000,00	70 412,11	63 614,53	56 000,00	50 000,00	-6 000,00
Imprimés	55 500,00	32 200,00	-23 300,00	28 084,39	23 223,50	50 200,00	30 200,00	-20 000,00
Total Marketing	382 450,00	148 900,00	-233 550,00	348 503,85	217 056,86	337 124,00	187 062,00	-150 062,00
Activités commerciales et forfaits								
Activités touristiques commercialisées	90 000,00	110 000,00	20 000,00	68 984,97	88 496,67	110 000,00	135 000,00	25 000,00
Forfaits individuels	72 630,00	112 030,00	39 400,00	67 197,99	79 704,47	63 000,00	107 000,00	44 000,00
Articles commercialisés	5 500,00	5 700,00	200,00	7 634,05	6 771,68	10 000,00	13 000,00	3 000,00
Total Activités commerciales et forfaits	168 130,00	227 730,00	59 600,00	143 817,01	174 972,82	183 000,00	255 000,00	72 000,00
Prestations en faveur des hôtes								
Accueil et information (loyers OTs)	117 400,00	1 500,00	-115 900,00	177 161,02	35 000,00	102 800,00	7 000,00	-95 800,00
Animations & Manifestations	292 100,00	246 100,00	-46 000,00	141 344,59	158 188,84	135 600,00	58 800,00	-76 800,00
Total Prestations en faveur des hôtes	409 500,00	247 600,00	-161 900,00	318 505,61	193 188,84	238 400,00	65 800,00	-172 600,00
Communication institutionnelle, RP								
Rapport annuel, Assemblée générale, comités	6 300,00	0,00	-6 300,00	5 336,13		4 300,00	0,00	-4 300,00
Révision des comptes et fiduciaire	3 500,00	0,00	-3 500,00	2 000,00		3 500,00	0,00	-3 500,00
Relations publiques	10 250,00	0,00	-10 250,00	11 133,98		11 000,00	0,00	-11 000,00
Total Communication institutionnelle, fiduciaire	20 050,00	0,00	-20 050,00	18 470,11	0,00	18 800,00	0,00	-18 800,00

	Budget 2026			Comptes 2025		Budget 2025		
	Dépenses	Recettes	écarts	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	écarts
Autres charges d'exploitation								
Charges administratives	19 000,00	0,00	-19 000,00	43 294,67	4 701,98	24 500,00	0,00	-24 500,00
Informatique	28 000,00	0,00	-28 000,00	66 998,03		37 000,00	0,00	-37 000,00
Assurance	3 000,00	0,00	-3 000,00	3 421,00		5 500,00	0,00	-5 500,00
Locaux (loyer, charges, électricité, entr.)	32 700,00	0,00	-32 700,00	35 934,00		35 500,00	0,00	-35 500,00
Frais financiers et TVA	25 000,00	0,00	-25 000,00	53 404,37		37 500,00	0,00	-37 500,00
Amortissements	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
Total Autres charges d'exploitation	107 700,00	0,00	-107 700,00	203 052,07	4 701,98	140 000,00	0,00	-140 000,00
Personnel (avant répartition)								
Salaires, charges sociales	970 500,00	0,00	-970 500,00	969 729,17		1 102 000,00	0,00	-1 102 000,00
Formation, recrutement, Frais RH	12 500,00	0,00	-12 500,00	28 358,59		17 000,00	0,00	-17 000,00
Total Personnel (avant répartition)	983 000,00	0,00	-983 000,00	998 087,76	0,00	1 119 000,00	0,00	-1 119 000,00
Subventions, cotisations membres, TS								
Contribution communes	0,00	571 811,00	571 811,00		571 811,00	0,00	571 811,00	571 811,00
Communes Pôles	0,00	255 000,00	255 000,00		255 000,00	0,00	255 000,00	255 000,00
Autres contributions	0,00	160 000,00	160 000,00		215 000,00	0,00	246 000,00	246 000,00
Taxe de séjour	187 500,00	750 000,00	562 500,00	175 914,50	743 927,85	190 312,50	761 250,00	570 937,50
Total Subventions, cotisations membres, TS	187 500,00	1 736 811,00	1 549 311,00	175 914,50	1 785 738,85	190 312,50	1 834 061,00	1 643 748,50
Mandats de prestations								
Mandat Gratsa SA - Moléson	110 000,00	0,00	-110 000,00	170 857,16		110 000,00	0,00	-110 000,00
Mandat prestation Billetterie	80 000,00	80 000,00	0,00	78 666,23	84 602,50	60 000,00	60 000,00	0,00
Autres mandats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Mandats de prestations	190 000,00	80 000,00	-110 000,00	249 523,39	84 602,50	170 000,00	60 000,00	-110 000,00
Charges et produits extraordinaires								
Intérêts et produits divers	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
Charges extraordinaires	0,00	0,00	0,00		10,00	0,00	0,00	0,00
Total Charges et produits extraordinaires	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00
Bénéfice		-7 289,00	-7 289,00		4 397,55		5 286,50	5 286,50
TOTAL GENERAL	2 448 330,00	2 441 041,00	-7 289,00	2 455 874,30	2 460 271,85	2 396 636,50	2 401 923,00	5 286,50

VD présente le budget 2026, préparé par sa prédécesseure sur la base des projets déjà engagés, de la gestion opérationnelle courante et de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie validée à la fin du mois de mai 2026.

Le budget prévoit un bénéfice de CHF 7'289.-. Le directeur précise toutefois que, compte tenu des ajustements et des charges encore susceptibles d'intervenir durant l'exercice, le résultat devrait vraisemblablement être proche de l'équilibre. Il indique par conséquent privilégier une approche prudente.

Les dépenses marketing augmentent d'environ CHF 50'000.- par rapport au budget précédent. Cette hausse s'explique principalement par les actions suivantes :

- la promotion du PocketPass ;

- la production de nouvelles vidéos ;
- le renforcement et l'optimisation des campagnes promotionnelles ;
- l'amélioration du site internet ;
- le réassort des supports imprimés ;
- l'éventuelle amélioration du matériel d'exposition de l'office du tourisme de Gruyères.

La réalisation de ce dernier investissement devra encore être confirmée au cours de l'année. Concernant les activités commerciales, les variations budgétaires découlent principalement du repositionnement de l'offre de forfaits. Elles tiennent notamment compte de l'arrêt du Passeport La Gruyère et de plusieurs forfaits de randonnée, parallèlement au lancement du PocketPass.

Les prestations en faveur des hôtes ne connaissent pas de changement majeur dans le domaine de l'accueil, à l'exception du développement de l'office du tourisme mobile. Celui-ci sera déployé selon un concept plus complet et sur une période plus longue.

L'augmentation des charges entre les budgets 2025 et 2026 est également liée à l'organisation d'événements. Le directeur relève toutefois que les écarts entre les charges et les revenus liés à ces manifestations se réduisent progressivement, grâce à l'amélioration de leur autofinancement.

Les autres charges d'exploitation diminuent par rapport à 2025, plusieurs investissements ayant déjà été réalisés dans le domaine informatique et dans les logiciels. Des besoins subsistent néanmoins pour les années 2026 et 2027, notamment en matière de gestion des données, d'optimisation du parc technologique et de renouvellement de certains équipements.

Les charges de personnel demeurent maîtrisées et sont en diminution depuis plusieurs années. VD souligne toutefois que les besoins en compétences spécialisées et en formation devraient augmenter et pourraient nécessiter des ajustements. LGT compte actuellement environ 11,65 EPT, répartis sur trois sites, afin de couvrir les besoins de la plus grande région touristique du canton.

Le montant prévu pour les subventions est, à ce stade, en diminution. Plusieurs discussions doivent encore être menées, notamment concernant la taxe de séjour. Il rappelle que la volonté de concentrer les ressources de LGT sur ses missions touristiques constitue l'une de ses priorités. Des ajustements budgétaires pourraient dès lors intervenir en cours d'exercice.

À l'issue de la présentation, le président ouvre la discussion. Aucune question ni remarque n'est formulée par l'assemblée.

7. Rapport de l'organe de révision

NW présente le point 7. Comme il n'y a pas de demande de lecture, NW propose d'approuver le rapport de l'organe de révision tel que présenté et inscrit comme tel PV mais aussi les comptes 2025, le budget 2026 et le rapport d'activité 2025. En l'absence de remarques, ceux-ci sont soumis au vote. Les points 5 à 7 sont acceptés à la double majorité des communes et des autres membres.

8. Elections statutaires

NW passe aux élections statutaires.

L'Assemblée générale est appelée à élire la nouvelle Présidence de l'Association et plusieurs membres de son Comité directeur. Conformément aux statuts, l'Assemblée générale élit la Présidence ainsi que les membres du Comité directeur. Son Comité directeur choisira ensuite en son sein son Vice-président.

L'élection se ferait sous l'agenda suivant :

- Rappel des statuts de l'Association

- Prise de connaissance du Comité actuel et des membres sortant au 11 juin 2026
- Election des nouveaux membres du Comité
- Election de la nouvelle présidence de l'Association
- Remerciements aux membres sortants

8.1 Rappel des statuts de l'Association

Votations et statuts de notre Association



Membres de droit de l'Association

1. Les communes de la Gruyère (25)
2. L'Association Régionale la Gruyère (1)
3. Le Préfet de la Gruyère (1)
4. La société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers de la Gruyère (1)
5. La collectivité des entreprises de remontées mécaniques de la Gruyère (1)
6. La collectivité des campings de la Gruyère (1)
7. La collectivité des maisons d'hébergements collectifs de la Gruyère (1)
8. L'association des Musées en Gruyère (1)

- 32 voix au total

Le Comité est composé de **9 membres ordinaires**, représentant les **communes**, **l'Association régionale la Gruyère**, **les prestataires touristiques** et **les milieux économiques**.

Le **Préfet de la Gruyère** y siège en tant que **membre invité statutaire**. D'autres membres peuvent également être invités selon les besoins.

Les statuts prévoient qu'il soit tenu compte d'une **représentation équitable des différents secteurs du district**, sous-entendu, que chaque membre ordinaire peut représenter son secteur.

À ce jour, le Comité est composé de **9 membres ordinaires**, du **Préfet** et de **2 membres invités**, soit **12 membres au total** dans sa composition élargie.

Le Directeur (non-membre du Comité) participe également aux séances portant ainsi à **14 personnes** le nombre de participants aux séances du Comité, incluant l'assistante de Direction pour la prise de PV.

Poids touristique des communes en Gruyère par « secteur » en fonction des nuitées*

Répartition par secteur en 2025 % de nuitées*

Étiquettes de lignes	Somme de 2025
La Jagne	36,83 %
Centre	18,86 %
Ville de Bulle	18,38 %
Rive Gauche de la basse Gruyère	12,86 %
Intyamon	7,88 %
Rive Droite de la basse Gruyère	3,94 %
La Sionge	1,26 %
Total général	100,00 %

Répartition par secteur en 2025 nb de nuitées totales

Étiquettes de lignes	Somme de 2025
La Jagne	187'301
Centre	95'904
Ville de Bulle	93'477
Rive Gauche de la basse Gruyère	65'398
Intyamon	40'073
Rive Droite de la basse Gruyère	20'047
La Sionge	6'401
Total général	508'601

*Nuitées : hôtels, camping, logement collectif, Location chalets appartements/ B&B / Airbnb, Instituts, pensionnats, université, résidence secondaire

Répartition des communes par secteur du district

Ville de Bulle	Bulle
Centre	Broc, Gruyères, Le Pâquier, Morion
Intyamon	Bas-Intyamon, Grandvillard, Haut-Intyamon
La Jagne	Châtel-sur-Montsalvens, Crésuz, Jaun, Val-de-Charmey
Rive gauche de la basse Gruyère	Echarlens, Marsens, Pont-en-Ogoz, Riaz, Sorens
Rive droite de la basse Gruyère	Botterens, Corbières, Hauteville, La Roche, Pont-la-Ville
La Sionge	Sâles, Vaulruz, Vuadens

Même si les statuts ne prévoient pas le poids touristique des communes en Gruyère par secteur au niveau des nuitées, il paraît néanmoins important de le soumettre à l'Assemblée. NW souhaite souligner qu'une représentation des secteurs 100 % équilibrée est quasi impossible selon les statuts actuels.

8.2 Prise de connaissance du Comité actuel et des membres sortant au 11 juin 2026

Avant de procéder aux élections, NW rappelle la composition actuelle du Comité directeur et les changements. Aujourd'hui le Comité élargi compte 12 personnes. NW souligne qu'il serait préférable que le compte reste à 12.

Quelle est la situation actuelle à traiter ce jour :

- le Président sortant (1) ;
- les membres du Comité qui restent en fonction (5) ;
- les membres qui quittent le Comité (3) ;
- les membres invités (3 dont 1 statutaire. Le Préfet) ;
- les sièges vacants désormais pour cette élection (4, dont 1 pour la Présidence et 3 membres du Comité).

Composition du Comité actuel – 11.06.2026

(9 membres ordinaires statutaires, 1 invité statutaire, 2 invités)



4 membres sortants

1.	M. Nicolas Wyssmueller	Président	Membres ordinaires	X
2.	Mme Marie-Chantal Pasquier	Représentante des communes de la Sionge		X
3.	M. Frédéric Bussard	Représentant des communes du Centre		X
4.	M. Daniel Mooser	Représentant de la commune de Jaun		X
5.	M. Patrick Perrottet	Représentant de la Parahôtellerie		
6.	M. Serge Rossier	Représentant des Musées		
7.	Mme Amina Montasri	Représentante des cafés, restaurants, hôteliers de la Gruyère		
8.	Mme Sophie Moret	Représentante de la commune du Val-de-Charmey		
9.	Mme Véronique Dey	Représentante des communes de l'Intyamon		
10.	M. Vincent Bosson, Préfet	Préfecture de la Gruyère	Membres invités	
11.	Mme Marie-Noëlle Pasquier	Espace Gruyère SA		
12.	M. Bruno Sturny	Représentant des remontées mécaniques		

8.3 Election des nouveaux membres du Comité

NW indique que le Comité directeur a examiné sa composition future lors de sa dernière séance et propose à l'Assemblée générale une composition renouvelée, tenant compte des équilibres statutaires, territoriaux et sectoriels. La proposition du Comité directeur est la suivante :

Proposition de composition du nouveau Comité

par ordre alphabétique du nom



e	Raison sociale	Secteurs	Types	Titres	Prénom	Nom	Représentations
1	Commune de Pont-en-Ogoz	Rive Gauche	Commune	Madame	Géraldine	Barras	Représentante des communes de la Rive Gauche
2	Commune de Bas-Intyamon	Intyamon	Commune	Madame	Véronique	Dey	Représentante des communes de l'Intyamon
3	Commune de Gruyères	Centre	Commune	Madame	Marie-Angèle	Doutaz	Représentante des communes du Centre
4	Hôtel de Gruyères	Centre	Prestataire	Madame	Amina	Montasri	Représentante des cafetiers, restaurants, hôteliers de La Gruyère
5	Commune de Val-de-Charmey	La Jagne	Commune	Monsieur	Sophie	Moret	Représentante de la commune de Val-de-Charmey
6	Residences Potentielle SA	Rive Gauche	Prestataire	Monsieur	Patrick	Perrottet	Représentant de la Parahôtellerie
7	Musée grüérien	Bulle	Prestataire	Monsieur	Serge	Rossier	Représentant des Musées
8	Société des remontées mécaniques La Berra SA	Rive Droite	Prestataire	Monsieur	Bruno	Sturny	Représentant des remontées mécaniques & des communes de la Rive Droite
9	Ville de Bulle	Bulle	Commune	Monsieur	Patrick	Vallélian	Représentant de la commune de Bulle
10	Préfecture de la Gruyère	Centre	Commune	Monsieur	Vincent	Bosson	Préfet (invité statutaire)
11	Espace Gruyère SA	Bulle	Economie	Madame	Marie-Noëlle	Pasquier	Directrice Espace Gruyère
12	Commune de Jaun	La Jagne	Commune	Madame	Sandra	Rauber	Représentante de la commune de Jaun
13	Commune de Sâles	La Sionge	Commune	Madame	Christelle	Leresche	Représentante des communes de la Sionge

Légendes

Membres plus directement ou indirectement représenté au Comité

Candidats qui se sont annoncés officiellement pour le Comité

Nouveaux membres remplaçant les membres sortants

ÉLECTIONS

Le nombre de candidats proposés correspondant au nombre de sièges à repourvoir, NW propose à l'Assemblée de procéder à une élection en bloc de la composition proposée par le Comité directeur.

Y a-t-il une opposition à ce mode de scrutin en bloc ?

Pas d'opposition, NW passe donc au vote sur la composition proposée par le Comité directeur.

Détermination du mode de vote : main levée ou bulletin secret (1/4 des voix nécessaires)

Selon les statuts, le vote se fait à main levée, sauf si le vote à bulletin secret est demandé par au moins un quart des voix. NW propose, compte tenu des changements de procéder au vote à bulletin secret. NW invite les personnes qui demandent le vote à bulletin secret de lever la main. Le seuil statutaire n'étant pas atteint, le vote aura lieu à main levée.

NW constate que la proposition de composition du Comité directeur obtient la majorité absolue requise. Les candidats proposés sont donc élus membres ordinaires du Comité directeur. Cette élection prendra effet à l'issue de la présente Assemblée générale.

À l'issue de ces élections, le Comité directeur est désormais composé de : Mme Géraldine Barras, Mme Véronique Dey, Mme Marie-Angèle Doutaz, M. Patrick Vallélian, Mme Amina Montasri, Mme Sophie Moret, M. Patrick Perrottet, M. Serge Rossier et M. Bruno Sturny. Seront Membres invités du Comité LGT : Mme Sandra Rauber, Mme Marie-Noëlle Pasquier et M. Vincent Bosson. Les fonctions de ces personnes ayant déjà été précitées.

Le Comité directeur renouvelé se constituera lors de sa prochaine séance. Il pourra s'il le désire, choisir en son sein son Vice-président, accueillera les nouveaux membres et validera la transition avec la Direction opérationnelle. NW remercie l'Assemblée pour la confiance accordée aux membres élus du Comité directeur. Il souhaite plein succès à la nouvelle gouvernance.

8.4 Election de la nouvelle présidence de l'Association

NW passe l'élection de la Présidence de l'Association. Il rappelle que, conformément aux statuts, l'Assemblée générale est compétente pour élire le membre qui préside l'Association et son Comité directeur. Il rappelle également que les propositions individuelles devaient être adressées par écrit au Président au moins dix jours avant l'Assemblée générale.

Aucune autre candidature recevable n'ayant été déposée dans le délai statutaire, la candidature soumise à l'Assemblée par le Comité est la suivante :

Madame **Sophie Moret**, représentante de la commune de Val-de-Charney

NW souligne que conformément à nos statuts, la Présidence de l'Association revient à un représentant d'une commune.

Détermination du mode de vote : main levée ou bulletin secret (1/4 des voix nécessaires)

Selon les statuts, le vote se fait à main levée, sauf si le vote à bulletin secret est demandé par au moins un quart des voix.

NW invite les personnes qui demandent le vote à bulletin secret de lever la main.

Le seuil statutaire n'étant pas atteint, le vote aura lieu à main levée.

Rappel de la majorité applicable

Pour les élections, la majorité absolue est requise au premier tour. En cas d'égalité, la voix du président est prépondérante.

NW constate que Madame Sophie Moret obtient la majorité absolue requise.

Madame Sophie Moret est donc élue Présidente de l'Association et du Comité directeur. NW la félicite pour cette élection. NW félicite tous les nouveaux membres ainsi que la nouvelle Présidence pour leur élection. Il poursuit le déroulement statutaire de l'Assemblée Générale.

9. Programme d'activité 2026

NW passe la parole à VD pour présenter le programme d'activité 2026.

Continuité et évolution : L'année 2026 s'inscrit dans la continuité des initiatives budgétisées, préparées en partie sous la direction de la précédente direction. L'objectif est de consolider les réussites, corriger les axes nécessaires et préparer La Gruyère Tourisme aux défis futurs.

Nouveautés produits et projets 2026

- **PocketPass (lancé le 1er juin 2026) :** Ce nouveau pass de deux jours regroupe plusieurs expériences régionales, garanties par tous les temps, dans le but d'allonger la durée de séjour des hôtes.
- **Office du Tourisme Mobile :** Renforcement de la présence sur le terrain grâce à un van aux couleurs de la destination, actif durant 56 jours cet été pour aller directement à la rencontre du public.
- **Autres projets :** Lancement des capsules vidéo « Cœurs de Gruériens » pour promouvoir l'authenticité du terroir et des traditions vivantes. Début juillet, le circuit urbain « Bulle de Verdure » sera également lancé en collaboration avec le Musée Gruérien.

Renforcement des partenariats et synergies

- **Coopérations cantonales et nationales :** Poursuite des actions communes, notamment avec L'UFT via le Fonds Marketing et autour des campagnes *DayPass*.
- **Acteurs régionaux :** LGT collabore étroitement avec les remontées mécaniques des Alpes fribourgeoises pour développer une communication harmonisée. Des synergies sont également renforcées avec les TPF, le Parc naturel régional, Grevire Tradihyon, Espace Gruyère et les hébergeurs pour stimuler des offres ciblées, la mobilité durable et le tourisme de séjour.

Stratégie événementielle

- **Objectif de valeur nette :** VD rappelle l'ambition de faire de l'événementiel un levier de retombées réelles (visibilité, excursions et nuitées), selon le principe de « faire mieux, sans forcément faire plus ».
- **Refonte du modèle :** Une révision globale du modèle d'attribution des subventions est prévue, l'actuel ne donnant pas de satisfaction. Une réflexion est aussi menée pour optimiser l'utilisation de la Taxe de Séjour au bénéfice direct de l'hôte.
- **Premier cycle 2026 :** Lors de la première session d'attribution, LGT a soutenu **34 dossiers sur les 45 reçus** pour un montant de 110 400 CHF.

Accueil de demain

VD relève que les modes d'information des visiteurs ont évolué au-delà des seuls guichets physiques. L'accueil doit désormais être conçu comme un système global interconnectant les lieux physiques, les plateformes digitales, les prestataires, les contenus et les offres. En 2026, LGT travaillera à l'élaboration d'une stratégie d'avenir pour l'accueil, visant à intégrer les avancées technologiques afin de délivrer une information ciblée, optimale et accessible en tout temps et en tout lieu.

Conclusion et caps majeurs

L'exercice 2026 doit permettre de conforter la position de la région dans le tourisme d'excursion, d'amorcer son positionnement comme destination de séjour et d'expériences, tout en fédérant plus étroitement l'ensemble des parties prenantes.

Aucune question n'étant formulée à la suite de la présentation des activités de La Gruyère Tourisme, le président aborde les divers.

10. Divers

Système de redistribution de la taxe de séjour destiné au soutien des manifestations locales.

Il constate que le modèle actuel ne donne pas entière satisfaction et qu'une adaptation est nécessaire. Le cycle de subventionnement en cours doit toutefois être mené à son terme. Le comité et la direction de LGT ont d'ores et déjà engagé les travaux nécessaires à l'élaboration d'un nouveau modèle. Celui-ci sera présenté aux membres lors de la prochaine AG ordinaire.

Changement de modèle d'attribution de subventions événementielles

Vers un nouveau système

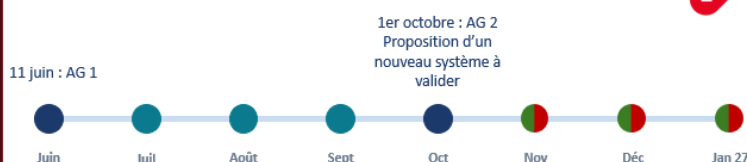
Pourquoi changer ?

- Malgré une grille d'évaluation complète et beaucoup de ressources, ce système ne satisfait personne et ne permet pas de remplir correctement sa mission

Objectifs et planifications :

- Une nouvelle proposition vous sera soumise pour validation lors de l'AG du 1^{er} octobre
- Pour une mise en œuvre dans l'idéal début 2027, dans l'intervalle, le système actuel perdure jusqu'au 31.12.2026

Calendrier de transition



Terminer l'année avec le système actuel	✓ Si validation du nouveau système	X Si non-validation du nouveau système
1^{er} juillet Appel d'offres pour les événements de décembre 26 31 août Délai dépôt demande Septembre Analyse & validation 1^{er} octobre Réponses	02 octobre Appel d'offres nouveau système 31 octobre Délai dépôt demande Novembre Analyse & validation 1^{er} décembre Réponses Janvier 2027 Début nouveau système	02 octobre Appel d'offres cycle 2 (système actuel) 31 octobre Délai dépôt demande Novembre Analyse & validation 1^{er} décembre Réponses Janvier 2027 Début cycle 2 (système actuel)

Nouvelle AG ordinaire 1^{er} octobre 2026

VD invite l'assemblée pour une nouvelle AG ordinaire, le **1^{er} octobre 2026 à 19h30 à La Maison du Gruyère** pour :

- Valider la proposition de budget 2027**, en ligne avec la stratégie validée le 29.05.2026 par le Comité.
- Proposer un nouveau modèle de subventions d'événements** ou de modèle de réallocation de la taxe de séjour (TS).

Aucune question, remarque ou proposition supplémentaire n'est formulée par l'assemblée.

11. Remerciements, passage de témoin et clôture de l'Assemblée

Avant de conclure l'assemblée, le directeur remercie l'ensemble des personnes ayant contribué aux activités et aux résultats de LGT. Il relève que le développement touristique de la région repose sur l'engagement de nombreuses personnes, qui mettent leurs compétences, leur temps et leur énergie au service de la destination.

Remerciements au président sortant

Le directeur adresse ses remerciements à M. Nicolas Wyssmüller, président sortant, pour son engagement, sa disponibilité, ses initiatives et son leadership durant ses années de présidence.

À titre personnel, il le remercie également pour son accompagnement, sa confiance et le soutien apporté depuis son entrée en fonction. Une attention lui est remise au nom de LGT, du comité et de l'ensemble des personnes ayant collaboré avec lui au cours de son mandat.

Membres sortants du comité

Des remerciements sont également adressés aux membres quittant le comité de La Gruyère Tourisme :

- M. Frédéric Bussard, entré au comité à la suite des élections communales de mars 2026 ;
- M. Daniel Mooser, représentant de la Commune de Jaun ;
- Mme Marie-Chantal Pasquier, représentante des communes de la Sionge.

Le directeur les remercie pour leur participation et leur engagement au sein de l'association. Une attention leur est remise.

Jubilé de Mme Nathalie Wicht

Un hommage particulier est rendu à Mme Nathalie Wicht, qui célèbre ses trente années d'activité au sein de LGT. Le directeur la remercie chaleureusement pour sa fidélité, son professionnalisme, son engagement et l'ensemble de sa contribution au service des visiteurs et du tourisme régional durant ces trois décennies. Mme Nathalie Wicht prend brièvement la parole. Elle décrit les professionnels du tourisme comme des artisans qui contribuent à concrétiser les rêves d'évasion des visiteurs et à façonner leurs souvenirs. Elle remercie LGT ainsi que ses collègues pour ces nombreuses années de collaboration.

Remerciements à l'équipe et aux organisateurs

Le directeur remercie l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de LGT pour leur accueil, leur disponibilité, leur engagement et le travail accompli au quotidien. Il se réjouit de poursuivre avec eux le développement de la destination. Il remercie également toutes les personnes ayant participé à la préparation et à l'organisation de l'AG, en particulier le président, les membres du comité, Espace Gruyère ainsi que Nathalie, Assya, Romaine, Inès, Laure et Théo. Ses remerciements s'adressent également aux personnes ayant assuré l'accueil, la rédaction du PV et le bon déroulement de la soirée.

Allocution de la nouvelle présidente

Mme Sophie Moret, nouvellement élue à la présidence de LGT, prend la parole. Elle rappelle avoir rejoint le comité environ cinq ans auparavant et relève que cette période a été marquée par de nombreux événements, changements et échanges. Elle remercie les personnes avec lesquelles elle a eu l'occasion de collaborer au cours de ces années. Consciente de la responsabilité que représente la succession de M. Nicolas Wyssmüller, elle indique se réjouir de travailler avec le directeur, son équipe, le comité et l'ensemble des partenaires. Elle souligne que plusieurs défis attendent encore LGT au cours des prochaines années.

Intervention de l'UFT

M. Pierre-Alain Morard, directeur de l'UFT, prend ensuite la parole. Il remercie le comité sortant et les membres qui quittent leurs fonctions. Il adresse une reconnaissance particulière à M. Nicolas Wyssmüller pour ses années de présidence, félicite les nouveaux membres du comité et souhaite plein succès à la nouvelle présidente. Il remercie également le directeur de LGT pour la conduite de sa première Assemblée générale. Il rappelle que l'UFT soutient les sept organisations touristiques régionales et collabore étroitement avec les régions et les prestataires. Cette collaboration se concrétise notamment par le fonds marketing coordonné, représentant environ CHF 1,5 million investis conjointement dans la promotion touristique nationale et internationale, ainsi que par la mutualisation des plateformes Internet et des démarches en faveur du développement durable. Il évoque

également la loi sur le tourisme, adoptée en octobre 2021, ainsi que la stratégie cantonale de développement touristique validée par le Conseil d'État. Ces instruments doivent permettre aux organisations touristiques régionales de développer et de mettre en œuvre leur propre stratégie.

M. Morard souligne l'importance d'assurer une continuité au sein des directions et des équipes. Il relève que vingt et un directeurs et directrices se sont succédé au sein des sept régions touristiques durant les dix dernières années, ce qui rend indispensable la conservation et la transmission des connaissances.

Concernant la fréquentation touristique, il rappelle que l'année 2025, marquée par le centenaire de l'UFT, a enregistré des résultats records au niveau cantonal. Le tourisme gruérien représente environ 40 % de l'activité touristique fribourgeoise et constitue ainsi un secteur économique majeur, qui doit être géré de manière professionnelle et coordonnée.

Il insiste sur la nécessité de renforcer la collaboration entre les communes, les districts et les régions, les visiteurs ne tenant pas compte des frontières administratives lorsqu'ils choisissent une destination.

La procédure de reconnaissance des sept organisations touristiques régionales est en cours. Elle pourrait nécessiter certaines adaptations statutaires, notamment en matière de gouvernance et de compétences relatives à l'adoption du budget.

Enfin, M. Morard relève le bon début de l'année touristique 2026, avec une progression des nuitées hôtelières et le développement de nouvelles capacités d'hébergement. Il se dit confiant quant à la poursuite de cette évolution positive.

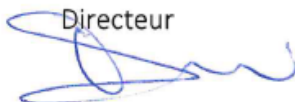
Le président sortant remercie M. Morard pour son intervention ainsi que l'ensemble des personnes présentes.

L'Assemblée générale est clôturée à 20h34 et les participants sont invités à partager un apéritif.



Nicolas Wyssmueller
Président

Vincent Dubi
Directeur



x SOPHIE MORET
Membre du Comité Directeur



Pour le procès-verbal, Margaux Dünner et Laure Favre, 22.07.2026